



## L'œnotourisme en France en pleine croissance : 12 millions de visiteurs en 2023

### ARTICLE ŒNOTOURISME

La nouvelle enquête d'Atout France sur l'œnotourisme en France met en lumière une dynamique de croissance soutenue du secteur.

Grâce à l'actualisation de données publiées en 2016, Atout France révèle que l'œnotourisme en France connaît une très belle dynamique avec une hausse de 20 % du nombre de visiteurs en 7 ans.

En 2023, ce sont ainsi **12 millions d'œnotouristes** qui ont exploré les vignobles français, dont **6,6 millions de Français** et **5,4 millions d'étrangers**. L'essor des clientèles étrangères est particulièrement marqué, avec une progression de +29 %, contre +14 % pour la clientèle française.

Le **Top 3 des visiteurs internationaux** se compose des Britanniques, Belges et Américains, qui confirment leur intérêt pour l'art de vivre à la française et ses vignobles d'exception.

### Une filière en phase avec les attentes et enjeux actuels du tourisme

L'œnotourisme connaît un essor considérable car il s'inscrit pleinement dans les aspirations des voyageurs actuels en quête d'expériences authentiques. Favorisant le contact avec les producteurs et la découverte des savoir-faire locaux, il permet une immersion unique à travers dégustations, ateliers et séjours dans les vignobles.

Avec plus de **10 000 caves ouvertes à la visite**, la pratique répond aussi aux défis du tourisme durable et du slow tourisme. En valorisant des territoires souvent éloignés des grands pôles touristiques, elle contribue à une meilleure répartition des flux et à la préservation des paysages viticoles tout en soutenant l'économie locale sur une saison qui s'étend de mai à octobre.

L'essor de la filière s'explique aussi par la variété d'expériences qu'elle propose (visites immersives, hébergements en nature, expériences bien-être et événements culturels) avec une offre qui ne cesse de se renouveler grâce à des investissements réguliers.

■ En savoir plus sur l'action d'Atout France pour [développer l'œnotourisme](#).